

une série d'adhésifs ...

Ouais ça marche !

Posté par: Tony

Publiée le : 28/10/2010

... pour la chambre d'agriculture de Maine-et-Loire !

GILLES MÉMO EST TOUJOURS LÀ POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS !
QUAND ÉPANDRE LES LISIERS (*) ? (*) - ÉPANDRE À C/9 SUPPLÉMENT À 8

CH N'ÉPAND PAS SUR :
 - des parcelles fortes
 - sur sols gélifs, inondés ou arrosés
 - à moins de 20 mètres des cours d'eau BCAA (distance ramennée à 10 m si mise en place d'une bande enherbée de 10 m)

QUAND RETOURNER LES PRAIRIES ET LES COUVERTS ?
 - Le retournement des prairies de plus de trois ans ne peut se faire que du 1^{er} février au 1^{er} octobre en zone vulnérable.
 - La destruction des couverts en zone vulnérable se fera au plus tôt le 15 janvier (date avancée au 10 novembre après création à paillis ou colza et sous réserve d'une implantation du couvert pendant 2 mois).

		SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
PRINTEMPS	PRINTEMPS									
	PRINTEMPS (zone vulnérable)									
AUTOMNE	PRINTEMPS									
	PRINTEMPS (zone vulnérable)									
COLZA	PRINTEMPS									
	PRINTEMPS (zone vulnérable)									
PRAIRIES	PRINTEMPS									
	PRINTEMPS (zone vulnérable)									

consultez-moi régulièrement !

GILLES MÉMO EST TOUJOURS LÀ POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS !
QUAND ÉPANDRE LES FUMIERS (*) ? (*) - ÉPANDRE À C/9 SUPPLÉMENT À 8

CH N'ÉPAND PAS SUR :
 - des parcelles fortes
 - sur sols gélifs, inondés ou arrosés
 - à moins de 20 mètres des cours d'eau BCAA (distance ramennée à 10 m si mise en place d'une bande enherbée de 10 m)

QUAND RETOURNER LES PRAIRIES ET LES COUVERTS ?
 - Le retournement des prairies de plus de trois ans ne peut se faire que du 1^{er} février au 1^{er} octobre en zone vulnérable.
 - La destruction des couverts en zone vulnérable se fera au plus tôt le 15 janvier (date avancée au 10 novembre après création à paillis ou colza et sous réserve d'une implantation du couvert pendant 2 mois).

		SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
PRINTEMPS	PRINTEMPS									
	PRINTEMPS (zone vulnérable)									
AUTOMNE	PRINTEMPS									
	PRINTEMPS (zone vulnérable)									
COLZA	PRINTEMPS									
	PRINTEMPS (zone vulnérable)									
PRAIRIES	PRINTEMPS									
	PRINTEMPS (zone vulnérable)									

consultez-moi régulièrement !

GILLES MÉMO EST TOUJOURS LÀ POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS !
QUAND APPORTER LES ENGRAIS MINÉRAUX ?

QUAND RETOURNER LES PRAIRIES ET LES COUVERTS ?
 - Le retournement des prairies de plus de trois ans ne peut se faire que du 1^{er} février au 1^{er} octobre en zone vulnérable.
 - La destruction des couverts en zone vulnérable se fera au plus tôt le 15 janvier (date avancée au 10 novembre après création à paillis ou colza et sous réserve d'une implantation du couvert pendant 2 mois).

		SEPTEMBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
PRINTEMPS	PRINTEMPS								
	PRINTEMPS (zone vulnérable)								
AUTOMNE	PRINTEMPS								
	PRINTEMPS (zone vulnérable)								
COLZA	PRINTEMPS								
	PRINTEMPS (zone vulnérable)								
PRAIRIES	PRINTEMPS								
	PRINTEMPS (zone vulnérable)								

consultez-moi régulièrement !

